

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 15 OCTOBRE 2009**

Délibération
n° 2009.10.217

**Espace Carat :
Rapport annuel des
mandataires de la
ComAGA
Administrateurs de la
Sémapex - Année
2008**

LE QUINZE OCTOBRE DEUX MILLE NEUF à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **09 octobre 2009**

Secrétaire de séance : Jacques DUBREUIL

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Nicolas BALEYNAUD, André BONICHON, Jacky BONNET, Fatiha BOURDAREAU, Stéphane CHAPEAU, Véronique DAVY, Simon DEFORGE, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Maurice FOUGERE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Madeleine LABIE, Françoise LAMANT, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL

Ont donné pouvoir :

Jean-François DAURE à Jacky BONNET, Nadine GUILLET à Nicolas BALEYNAUD

Excusé(s) représenté(s) :

Brigitte BAPTISTE par Bernard CAVY, Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA, Marie-Noëlle DEBILY par Catherine DEBOEVERE, Gilles VIGIER par André LAMY

Excusé(s) :

**EQUIPEMENTS STRUCTURANTS / PARC DES
EXPOSITIONS**

Rapporteur : **Monsieur BRONCY**

**ESPACE CARAT : RAPPORT ANNUEL DES MANDATAIRES DE LA COMAGA
ADMINISTRATEURS DE LA SEMAPEX - ANNEE 2008**

Dans le cadre de la délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du parc des expositions « Espace Carat », les mandataires de la ComAGA administrateurs de la SEMAPEX doivent présenter un rapport annuel au conseil communautaire, établi conformément à la loi n° 83-597 du 7 juillet 1983.

Ce rapport rappelle notamment :

- La répartition du capital social
- Le compte de résultat de l'exercice 2008
- Les réunions du conseil d'administration

Vu l'avis favorable de la commission équipements structurants du 22 septembre 2009.

Je vous propose :

D'APPROUVER le rapport des mandataires de la ComAGA administrateurs de la SEMAPEX pour l'année 2008.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

21 octobre 2009

Affiché le :

21 octobre 2009